

Compte-rendu de la réunion publique du conseil de quartier Nord Lundi 9 février 2009

Ouverture de la réunion

Marie-Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives et de la vie associative ouvre la séance et présente les élus municipaux résidant sur le secteur Nord.

Elle rappelle que l'objet de cette réunion est de faire le point avec la population sur les projets en cours dans le quartier et d'engager la réflexion sur l'exercice de la démocratie participative à Saint Jean de la Ruelle.

L'objectif des conseils de quartier est de faciliter l'action des citoyens dans les prises de décisions communales et aujourd'hui ces conseils de quartier vont être rénovés afin de les rendre plus dynamiques et plus motivants.

Historique des conseils de quartier

Marie-Thérèse Dugué fait ensuite un bref historique des conseils de quartier depuis leur création en 1999. Ils ont prouvé leur efficacité et leur intérêt. La Municipalité a donc souhaité dresser un bilan objectif de leur fonctionnement pour améliorer la participation citoyenne. Cette réflexion a débuté au lendemain des élections municipales. C'est pourquoi les conseils n'ont pas été réunis depuis. Les élus référents de tous les conseils de quartier ont été consultés et un bilan a été dressé.

Les constats suivants ont été faits :

- Les membres des conseils comprennent mieux les décisions municipales
- Les questions remontent bien mais les propositions n'aboutissent pas forcément
- Améliorer le traitement et les réponses faites aux demandes
- Il serait souhaitable de développer la participation des jeunes et des personnes travaillant à Saint Jean de la Ruelle mais n'y résidant pas.
- L'intérêt de chacun prime parfois/souvent trop sur l'intérêt collectif : Il arrive que les conseils de quartier soient vus comme un lieu d'expression des intérêts individuels alors qu'ils doivent contribuer à l'intérêt général
- Critiquer est constructif, mais il faut faire des propositions pour améliorer

Propositions pour des nouveaux conseils de quartier :

- Réflexion sur les grands projets du quartier
- Faire des rencontres inter conseils de quartier
- Faire des réunions des conseils de quartier élargies à la population.

Les assises

Les assises de la démocratie participative auraient lieu le samedi 10 octobre 2009. Au cours de ces assises, la rénovation du fonctionnement des conseils de quartier sera discutée. Des ateliers ayant pour thème le développement durable seront mis en place.

Afin de mener à bien leur préparation, il serait souhaitable que 3 ou 4 personnes de chaque conseil de quartier s'inscrivent au groupe de travail chargé de l'organisation de ces assises.

Des réunions de conseils de quartier seront programmées fin mars- début avril dans chaque quartier et seront animées par un élu habitant le quartier.

Questions des participants :

Les écoliers et collégiens passent à pied rue de la Basse Jarretière, or il n'y a pas de trottoir dans cette rue ce qui occasionne un danger. Réponse de Guy Pivain, adjoint au maire chargé du patrimoine et des travaux : il existe un autre itinéraire par la passerelle beaucoup plus sécurisé. Il s'agirait donc d'en améliorer le fléchage.

Problème de vitesse des voitures passant rue de la Haute Jarretière.

Question sur l'évolution du projet Alleville :

Christophe Chaillou précise qu'une consultation est en cours pour trouver un aménageur ; la crise ne facilite pas les choses, mais la ville fait avancer ce projet.

Il y aura environ 85% de logement social. Un équilibre sera respecté. La ville souhaite continuer à proposer des logements accessibles car la demande en la matière est très importante, mais les autres villes doivent participer à cette démarche. Le temps venu, il faudra étudier avec la Setao la desserte en bus de ce nouveau quartier.

Une question est posée par un habitant au sujet de la baisse de la population selon le dernier recensement.

Christophe Chaillou explique qu'il y a eu des destructions de logements dans le quartier des Salmoneries. Par ailleurs, la population vieillissant, certaines habitations où logeaient auparavant 4, 5, 6 personnes n'ont plus qu'un ou deux occupants. Ces deux phénomènes expliquent cette légère baisse de la population que le nombre important de constructions et de nouveaux projets ne compense que partiellement pour l'instant.

D'ailleurs la ville s'adapte à cette évolution majeure qu'est le vieillissement de la population avec les logements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite au Clos de la Jeunette et un projet du même ordre rue des Echats. Anne Le Bihan qui est présente explique le projet.

Il est proposé que la présentation des plans de ces logements rue des Echats soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion, ainsi que la question de l'entrée de ville rue des Rubis.

Il pourra également être question du terrain de football en libre accès aménagé prochainement à l'Espace Carat.